

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE NANTON

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 AOUT 2015

L'an deux mil quinze et le vingt huit du mois d'août, le conseil municipal, réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Véronique Dauby, maire.

Date de convocation : 14 août 2015

Présents : tous les membres sauf M. Didier Colas, excusé, représenté par M. Didier Haas

Secrétaire de séance : M. Romain Biard

Ouverture de la séance à 19h00, le compte rendu du précédent conseil municipal a été approuvé à l'unanimité

#### **1. Foyer Rural :**

A/ Nouveaux plans proposés par M. Faucher le conseil municipal a passé en revue les nouveaux plans établis par M. Faucher, architecte en charge de l'étude de la réhabilitation du foyer rural. Les principales modifications au rez de chaussée et à l'étage, concernent les implantations des toilettes (y compris handicapés) ainsi que la position du futur ascenseur qui se trouvera en lieu et place du petit escalier.

Nota : les appels d'offres pour les entreprises doivent être lancés en septembre (huisseries comprises).

#### B/ Réfection du toit

le conseil général nous envoie un dossier qui permet aux communes de demander des aides pour des travaux, qui pourraient avoir lieu avant la fin de l'année 2015. Cette aide pourrait servir à la remise en état du toit du foyer rural.

2 devis ont été réalisés par des entreprises. Le conseil doit délibérer pour autoriser Mme le Maire à faire la demande de subvention, qui pourrait atteindre au maximum 80% du montant des travaux.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité pour la demande de subvention.

#### **II. La signalisation**

Lors de précédentes réunions, le conseil municipal avait évoqué la possibilité de se doter d'un radar pédagogique mobile pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse.

3 devis ont été reçus pour ce type d'appareil. Le conseil municipal s'oriente vers un appareil doté d'un enregistreur de données.

Des panneaux complémentaires pourraient être ajoutés à l'approche de l'école et sur la route de Corlay.

Pour ces aménagements, des demandes de subvention vont être lancées auprès des amendes de police pour l'achat du radar et des panneaux. Le montant de cette subvention pourrait atteindre jusqu'à 40% du montant total.

Des portiques qui serviront d'affichage pour les événements (puces, cinéma, ...) vont être installés à certains endroits de la commune.

### III. **Questions diverses :**

- L'ONF a soumis un devis pour l'abattage de 60 m3 de chênes, qui a été validé.

- l'ADAP : Mme le Maire a réalisé un document pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

Mairie refaite en 2001,

Foyer en cours de réfection,

écoles : études en cours,

la poste : déconstruction du SAS et achat d'une rampe mobile

le commerce : réfection du trottoir

cimetière + église : 2 rampes d'accès à prévoir

- course cycliste prévue le 27/09 : la mairie participe et offre le vin d'honneur. L'amicale offre des lots.

Des signaleurs sont recherchés pour la course : inscription auprès de M. JC Champalay avec présentation du permis de conduire.

Fin de la séance : 21h30.